



Commune de CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les enquêtes publiques sont suspendues du 16 juillet au 15 août

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **Commune de Chaudfontaine**, représentée par Madame Sabine ELSÉN, Échevin et Monsieur Laurent GRAVA, Directeur Général, dont les bureaux se trouvent Avenue du Centenaire 14 à 4053 Embourg.

Les terrains concernés sont situés à l'**Angle rue de Monchamps et rue de Trooz, à 4052 Beaufays** et cadastrés **sans numéro pour l'un et Division 2, section C numéro 134G pour le deuxième**.

Le projet est de type : **Réalisation d'un rond point à l'angle de la rue Monchamps et de la rue de Trooz**, et présente les caractéristiques suivantes : **Demande de permis impliquant la modification d'une voirie communale**.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **Article R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT - les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 : demande de permis d'urbanisme impliquant la création, la modification ou la suppression de la voirie communale à la procédure prévue aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 EMBOURG, les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h, les jeudis ouvrables, de 13h à 17h. Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h. Les permanences sont supprimées pendant la suspension des enquêtes publiques (du 16 juillet au 15 août).

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme au 04/361.55.20 ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

L'enquête publique est ouverte le 1^{er} juillet 2021 et clôturée le 30 août 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par **courrier ordinaire** à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par **télécopie** au numéro 04/361 55 40 ;
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1^{er} étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – DIV22/21006 – Angle rue de Monchamps et rue de Trooz, à 4052 Beaufays**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **30 août 2021 à 11 heures** à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme, 1^{er} étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

À EMBOURG, le 23 juin 2021

Par le Collège,

Le Directeur général

Laurent GRAVA

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Dominique VERLAINE